

# 12-21 L'AZURÉ DES MOUILLÈRES

(*Maculinea alcon alcon*)

Azuré des mouillères sur *Gentiane pneumonanthe*.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

En Bretagne, cette espèce se développe dans des habitats semi-naturels à bruyères et molinie, installés dans des dépressions humides, souvent de petites tourbières. Elle se rencontre dans des landes humides en zone littorale ou à l'intérieur des terres ou encore des biotopes mis en place par l'homme comme les « prés à litière », prairies humides fauchées qui se maintiennent par un entretien annuel.

### CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

Comme d'autres espèces de la famille des lycènes, le cycle de développement de cette espèce est associé à une plante et une fourmi : la *Gentiane pneumonanthe* et une fourmi rouge, *Myrmica ruginodis* ou *Myrmica scabrinodis*. Les adultes de ce papillon sont actifs dans notre région de la mi-juillet à la mi-août selon les stations. Les femelles pondent entre 80 et 150 œufs en cinq à six jours sur diverses parties des gentianes. À l'éclosion, les chenilles pénètrent dans la corolle puis dans les ovaires fécondés après avoir consommé les étamines. Après trois

semaines, elles ressortent des fleurs et tombent au sol où elles sont prises en charge par des ouvrières de *Myrmica ruginodis* ou *Myrmica scabrinodis* qui les emportent dans leur fourmilière. Les chenilles sont alimentées par régurgitation par les fourmis et restent dans la fourmilière du mois d'août au mois de juillet de l'année suivante. Les papillons prennent leur envol en sortant de la surface de la fourmilière.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Les larves de premier stade se nourrissent des étamines et ovaires fécondés de la gentiane. Les stades suivants se font nourrir par les ouvrières de fourmis.

Les adultes semblent être floricoles et pourraient se nourrir sur plusieurs plantes en fleurs lors de leur période de vol comme la Bruyère tétragone, l'Ajonc de Le Gall, les salicaires, la Callune et la *Gentiane pneumonanthe*.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Espèce autrefois plus répandue, il existe actuellement environ une douzaine de sites dans les quatre départements de Bretagne où l'espèce est encore présente dans le centre ou en zone littorale.

Sur la plupart des sites, les populations sont de petite taille.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

L'existence de cette espèce est liée à la présence conjuguée de la *Gentiane pneumonanthe*, d'une des espèces de fourmis hôtes et des plantes nourricières des adultes.

L'Azuré des mouillères souffre de l'enrichissement de son habitat qui entraîne la régression de la plante hôte.

## OBJECTIFS

- » Maintenir, développer voire restaurer son habitat en favorisant le développement et l'installation de sa plante hôte.
- » Assurer la pérennité des populations existantes et les favoriser.
- » Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Améliorer la connaissance de l'espèce, de sa répartition et de l'évolution de ses populations : cartographie des habitats, prospections des sites où la plante hôte est répertoriée, échantillonnage des espèces de *Myrmica*.

**Liens :** voir aussi orientation « 7 - Maintenir et préserver les zones humides intérieures », orientation « 9 - Préserver et restaurer les landes », et « 21 - Organiser et développer le recueil et la diffusion des connaissances de la faune sauvage et de ses habitats. »

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- ›› L'Azuré des mouillères fait l'objet d'un suivi sur deux sites des Côtes-d'Armor (Cap Fréhel et Erquy).
- ›› Les mesures de gestion mises en œuvre sur ces sites en faveur de la plante hôte sont la fauche et un pâturage léger. Ces opérations, et en particulier la fauche, doivent être réalisées en dehors de la période de maturation des graines (de mi-juillet à mi-octobre).
- ›› La biologie et l'écologie des fourmis ne sont pas à l'heure actuelle suffisamment connues pour préconiser des modes de gestion adaptés. Elles sont toutefois sensibles au piétinement.



# 12-22 LA GRANDE NÉBRIE DES SABLES

(*Eurynebria complanata*)



Grande Nébrie des sables.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

La Grande Nébrie est halo-psammophile, c'est-à-dire caractéristique de la plage. Elle a une préférence pour les sols légèrement humides des estrans sableux.

Elle fréquente les zones soumises à l'influence des embruns et évite les secteurs à trop forte concentration en sel : elle suit donc les rythmes des marées et des saisons.

Espèce à activité nocturne, elle s'abrite en journée sous de « gros » débris tels que les planches, les branches mortes, les troncs, les gros cailloux et les gros galets. Les laisses de mer encore un peu humides et peu remaniées sont également un bon abri.

### CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

Le cycle de cette espèce est annuel. Les adultes émergent en avril-mai et la période de reproduction a lieu en septembre. Les larves se développent dans des galeries qu'elles creusent dans le sable humide, sous les abris.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Ce sont des prédateurs redoutables. Les talitres constituent ses principales proies.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Présente le long des côtes atlantique et méditerranéenne, la Grande Nébrie des sables est menacée sur toute son aire de répartition.

En Bretagne, des observations régulières depuis les années 1980 montrent que cette espèce est en très nette régression. Le nombre des stations entre Fréhel et Saint Nazaire est passé d'une vingtaine dans les années 1980 à moins d'une dizaine à l'heure actuelle (Tiberghien, obs. pers.).

Sa distribution est donc très fragmentée.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

La Grande Nébrie des sables souffre du nettoyage systématique des plages et des hauts de plages par des engins lourds (cribleuses, tracto-pelles...), l'enlèvement systématique des gros déchets comme les bois flottés, les planches, apportés lors des marées de vives eaux, l'incinération in situ de certains de ces dépôts et le surpiétinement de son habitat voire par le passage de véhicules motorisés.

## OBJECTIFS

- ›› Maintenir son habitat en favorisant un nettoyage manuel des plages afin de laisser sur place les débris tels que les bois flottés et les accumulations de laisses de mer.
- ›› Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce.

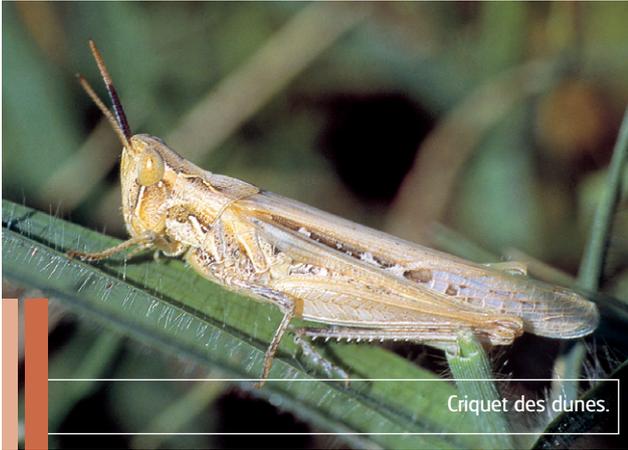
## PISTES D' ACTIONS

- ›› Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce et estimer l'évolution de ses populations.
- ›› Développer les mesures de gestion en faveur de son habitat.

**Liens :** voir aussi orientation « 4 - Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral » et « 21 - Organiser et développer le recueil et la diffusion des connaissances de la faune sauvage et de ses habitats. »

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

Aucune à notre connaissance.



## ÉCOLOGIE

### HABITAT

En Bretagne, cet acridien fréquente exclusivement les pelouses et prairies sèches des dunes ou les bourrelets sableux des anciens marais salants. Quelques données montrent que l'espèce existe également dans des sablières en Val de Loire mais pas dans notre région. Les adultes se rencontrent de fin juin ou début juillet à octobre.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Exclusivement végétarien comme les autres criquets, consommant vraisemblablement essentiellement des graminées.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Espèce largement répandue dans la zone tropicale de l'ancien monde mais qui n'est présente en France que sur une partie du littoral méditerranéen et le long de l'atlantique jusqu'en Bretagne. Autrefois, cette espèce paraissait très rare : seule une donnée sur la presqu'île de Quiberon était bien connue (Sellier, 1946 ; Chopard, 1952). Aujourd'hui, ses populations sont localisées dans notre région mais l'aire de répartition semble relativement stable : l'espèce est présente dans les dunes, au niveau des placages dunaires sur falaise et au niveau des bourrelets sableux dans les marais salants de plusieurs secteurs du Morbihan, continent et îles. Elle ne semble pas se développer vers l'ouest (Sud-Finistère).

Ses populations peuvent cependant être localement menacées, surtout dans les habitats de faible ampleur : cordon

dunaire très fréquenté comme sur la commune de Pénestin, aux alentours de la Pointe du Bile, ou encore sur la Presqu'île de Rhuys. Par contre, son avenir semble mieux assuré dans les vastes massifs de Gâvres-Quiberon, d'Erdeven...

Cette espèce est fortement menacée d'extinction dans la zone de plaine de la moitié nord de la France.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

La pérennité de la présence du Criquet des dunes est conditionnée par le respect de ses habitats : piétinement et dégradation (notamment par les chiens dans les zones mises en défens), eutrophisation, décalcification et rudéralisation de la végétation... lui sont fatals. Le morcellement des espaces dunaires consécutif à l'urbanisation et au développement du tourisme estival peut aussi fragiliser les populations, à terme, en limitant les échanges.

## OBJECTIFS

- ›› Conserver voire renforcer les populations.
- ›› Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce et de sa sensibilité.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Améliorer la connaissance de l'espèce, de sa répartition et de l'évolution de ses populations : cartographie des habitats, suivis (monitoring), étude de l'impact des activités humaines, étude des échanges entre noyaux de populations par méthodes de « capture marquage recapture » ;
- ›› Mise en défens de certaines stations mal en point (enclos) et suivi.

**Liens :** voir aussi orientation « 4- Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral » et « 21 - Organiser et développer le recueil et la diffusion des connaissances de la faune sauvage et de ses habitats. »

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

Aucune à notre connaissance.



Argyronète.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Seule espèce d'araignée véritablement aquatique en France, l'Argyronète colonise les milieux aquatiques lenticques, comportant une végétation aquatique bien développée et une eau non polluée. On la rencontre donc potentiellement dans les mares, les étangs, les fossés de drainage des zones humides, les gouilles de tourbière ou les mares d'eau douce littorales.

Dans l'eau, le corps de l'Argyronète est recouvert d'une couche d'air grâce aux soies hydrofuges présentes sur la plus grande partie de son corps.

Cette araignée aquatique tisse une nappe de soie circulaire arimée à la végétation située à peu de distance de la surface. Elle effectue ensuite plusieurs remontées à la surface pour y prélever de l'air qu'elle placera sous la nappe de soie qui devient hémisphérique. C'est dans cette "cloche à plongeur" de la taille d'une noisette que l'Argyronète va vivre : elle y dévore ses proies, y effectue ses mues et s'y reproduit.

L'Argyronète remonte périodiquement à la surface pour renouveler l'air qui entoure son corps. La fréquence du renouvellement d'air est variable selon les saisons, l'activité des araignées et l'oxygénation du milieu. Ainsi, quand la végétation est abondante et l'eau bien oxygénée, l'Argyronète peut rester sans remonter à la surface pendant 3 à 4 jours.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

L'Argyronète est prédatrice et chasse surtout la nuit des larves d'insectes, des Aselles (Crustacés aquatiques) ou d'autres invertébrés de petite taille. Elle peut également chasser et dévorer ses proies en surface sur une tige ou une feuille affleurante.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

La répartition de l'Argyronète est paléarctique. En Bretagne, elle était courante au début du 20<sup>e</sup> siècle, elle n'est actuellement connue que sur quelques sites en Bretagne.

A noter qu'elle est encore relativement bien présente dans le département de la Manche.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

L'Argyronète est particulièrement sensible à la disparition des zones humides (drainage notamment), à la pollution des eaux (effluents agricoles) et la détérioration de la qualité de son habitat notamment la gestion inappropriée de la végétation aquatique.

## OBJECTIFS

- » Améliorer la qualité de l'eau des habitats de l'argyronète.
- » Maintenir et restaurer les zones humides et les milieux aquatiques lenticques.
- » Préserver la végétation aquatique.
- » Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce.

## PISTES D' ACTIONS

- » Améliorer la connaissance de l'espèce, de sa répartition et de l'évolution de ses populations : cartographie des habitats, prospections des milieux aquatiques.

**Liens :** voir aussi orientation « 7 - Maintenir et préserver les zones humides intérieures », « 8 - Préserver et restaurer la qualité et la diversité des cours d'eau en prenant en compte le lit mineur, les ripisylves et les fonds de vallées » et « 21 - Organiser et développer le recueil et la diffusion des connaissances de la faune sauvage et de ses habitats. »

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

Aucune à notre connaissance.